

ACAPS – Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale
Maroc – Rabat

L'Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale (ACAPS) a été créée en 2016 par la loi n° 64-12. Il s'agit d'une autorité administrative indépendante, dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Elle remplace l'ancienne Direction des Assurances et de la Prévoyance Sociale.

L'ACAPS est chargée de veiller à la régulation et à la supervision des secteurs des assurances, de la prévoyance sociale et de la mutualité. Elle assure une mission de contrôle prudentiel et veille à la protection des assurés et affiliés.

Missions & Objectifs (secteur assurance)

Dans le domaine des assurances, les missions de l'ACAPS incluent :

- Le **contrôle prudentiel** des entreprises d'assurances et de réassurance, pour garantir leur solvabilité, leur solidité financière et leur capacité à honorer leurs engagements vis-à-vis des assurés ;
- L'**agrément et la surveillance** des intermédiaires d'assurance (agents, courtiers, banques, etc.) ;
- La **protection des assurés**, notamment à travers le contrôle des pratiques commerciales, la clarté des contrats et la gestion des réclamations ;
- La **réglementation du marché** : l'ACAPS propose des textes de loi, émet des circulaires et veille à la mise en œuvre des normes nationales et internationales ;
- Le **contrôle du respect des obligations légales**, notamment en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

Approche prudentielle & supervision

L'ACAPS applique une supervision fondée sur les risques et adaptée au profil des entités supervisées. Cette approche comprend :

- Des **contrôles sur pièces et sur place**, planifiés annuellement selon un processus de notation interne des risques ;
- L'évaluation de la **gouvernance, de la solvabilité, des provisions techniques**, et des pratiques de gestion des risques ;
- La **surveillance des indicateurs financiers**, du respect des règles de conduite, ainsi que des obligations de transparence envers les assurés.

Fonctions spécifiques dans le secteur de l'assurance

- **Délivrance et retrait d'agrément** pour les entreprises d'assurance, de réassurance et les intermédiaires ;
- **Suivi de la situation financière** des assureurs : capitaux propres, marges de solvabilité, portefeuille d'actifs ;
- **Supervision des réseaux de distribution** et de la formation des intermédiaires ;
- **Contrôle des documents commerciaux**, conditions générales, notices d'information et supports publicitaires ;
- **Traitement des réclamations** reçues des assurés ou affiliés et mise en œuvre de mécanismes de résolution amiable des litiges.

Coopération & Transparence

L'ACAPS :

- Collabore avec les autorités nationales (ministère des Finances, Bank Al-Maghrib, etc.) pour la stabilité du système financier ;
- Participe à plusieurs groupes internationaux de normalisation et de coopération (IAIS, AIO, AMSEP, etc.) ;
- Publie des **rapports annuels**, des **circulaires**, des **avis de mise en garde**, et des **données statistiques sectorielles** pour renforcer la transparence et informer les parties prenantes.

Innovation & transformation

L'ACAPS a lancé plusieurs initiatives stratégiques :

- Le **Programme Émergence**, pour soutenir l'innovation dans l'assurance (InsurTech) et renforcer l'accompagnement des acteurs émergents ;
- L'adoption d'une **nouvelle approche de supervision basée sur le risque** (Risk-Based Supervision) inspirée des standards internationaux ;
- Le développement d'outils numériques de **collecte et d'analyse des données prudentielles** (SupTech).

Enjeux & Perspectives

- **Renforcer la protection des assurés** par une supervision plus ciblée des produits, pratiques commerciales et délais de règlement des sinistres ;
- **Favoriser l'émergence d'une assurance inclusive**, notamment au profit des populations vulnérables ou éloignées des services traditionnels ;
- **Accélérer la digitalisation** des canaux de distribution et des outils de supervision ;

ROYAUME DU MAROC

ACAPS
 هيئة مراقبة المخيمات والعمليات الإنسانية
 DQJE | 14034 | 1403404 | A H 24VEE | 24VEE
 Autorité de Contrôle des Ressources et de la Prévalence Sociale

- Lien site web : <https://www.acaps.ma/fr>